



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIDIANE appelle à l'union de la filière pour peser sur les décisions à venir et dénoncer le DPE bashing

Paris, le 2 avril 2025 – **À la suite de la réunion du 19 mars présidée par Madame Valérie Létard, Ministre du Logement, SIDIANE réaffirme l'impérieuse nécessité pour l'ensemble des acteurs du diagnostic immobilier de se réunir afin de peser sur les décisions qui façonneront l'avenir de la profession.** Les mesures envisagées dans les dix propositions ministérielles auront un impact majeur sur la filière. Face à ces enjeux, il est essentiel que diagnostiqueurs, organismes de certification, laboratoires d'analyse et centres de formation parlent d'une seule voix pour défendre des solutions réalistes et adaptées aux réalités du terrain.

Unir nos forces pour une régulation juste et efficace

Nous saluons l'initiative de la ministre visant à renforcer la fiabilité du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) et à lutter contre la fraude. Toutefois, nous devons veiller à ce que les décisions prises ne fragilisent pas les professionnels du diagnostic en introduisant des obligations excessivement complexes, coûteuses ou inadaptées.

SIDIANE rappelle que les réformes doivent être fondées sur trois principes fondamentaux : **simplicité, efficacité et viabilité économique**. Une réglementation trop lourde ou mal calibrée risquerait de nuire à la profession tout en échouant à atteindre les objectifs fixés.

Faire front contre le DPE bashing et les intérêts opportunistes

Au-delà des réformes en cours, nous dénonçons fermement ceux qui alimentent le DPE bashing sous couvert d'éthique, alors qu'ils ne poursuivent que des intérêts médiatiques et commerciaux. Ces attaques infondées fragilisent la filière et entretiennent une défiance nuisible auprès des propriétaires et des professionnels de l'immobilier.

Le DPE est un outil essentiel pour la transition énergétique et doit être défendu avec objectivité. Plutôt que de jeter le discrédit sur l'ensemble de la profession, il est primordial de travailler collectivement à son amélioration, en s'appuyant sur des solutions pragmatiques et éprouvées.

Un appel à la mobilisation de tous les acteurs

Pour défendre des solutions équilibrées, nous devons structurer notre mobilisation et engager un dialogue fort avec les pouvoirs publics. Nous appelons donc toutes les parties prenantes – diagnostiqueurs indépendants, réseaux, organismes de certification et de formation – à se réunir sous une bannière commune afin d'être force de proposition et de garantir un cadre réglementaire adapté.



Nous devons impérativement faire entendre notre voix pour :

- Assurer une réglementation qui responsabilise l'ensemble des intervenants et pas uniquement les diagnostiqueurs ;
- Privilégier des solutions pragmatiques, comme la détection automatique des anomalies ;
- Renforcer les sanctions de diagnostiqueurs peu scrupuleux ;
- Renforcer la supervision des organismes de formations et de certifications pour écarter les quelques brebis galeuses ;
- Éviter les mesures excessivement contraignantes qui pourraient pénaliser l'activité sans réel gain en fiabilité.

Construire ensemble l'avenir du diagnostic immobilier

SIDIANE est convaincue que l'avenir du secteur repose sur une organisation collective et cohérente représentant cette profession plurielle. Nous invitons tous les professionnels à rejoindre cette dynamique afin d'assurer un cadre de travail équitable et pérenne.

À propos de SIDIANE

SIDIANE est le Syndicat Interprofessionnel du Diagnostic Immobilier, de l'Analyse et de la Numérisation de l'Existant. Il œuvre pour une professionnalisation et une amélioration continue du secteur afin de garantir des diagnostics immobiliers fiables et de qualité. Il représente plus de 3 000 diagnostiqueurs. Que cela soit les réseaux intégrés, les sociétés à tailles humaines et les indépendants représentés par les réseaux de franchises, tous sont bien représentés.

De surcroît, SIDIANE met en place une gamme de services (assurances, assistance technique, assistance juridique, formation...) adapté pour répondre à leur demande de ses derniers.

Contacts presse :

Raphaël EULRY | Tél. : +33 (0)6 86 14 93 23 | raphael.eulry@dissensus-affaires-publiques.fr

SIDIANE | 46, rue de Provence 75009 PARIS | Tél. : +33 (0)6 86 14 93 23 | contact@sidiane.org | www.sidiane.org